



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **Eric Fragnière S.A. Location d'Echafaudages**,
Le Chauffaud 1a, 2400 Le Locle
2. Date du prononcé de dissolution: 14.12.2011
3. Suspension de faillite: 06.02.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 27.02.2012
5. Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: montage et location d'échafaudages métalliques. La société peut participer à toutes entreprises en Suisse et à l'étranger, assumer des représentations, acquérir ou créer des entreprises semblables ou similaires, se charger de toutes les opérations et toutes les fonctions qui sont de nature à développer le but de la société. La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger.

Office des faillites
2053 Cernier

00740247

